

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 7 juillet 1965, par un communiqué du gouvernement chilien, on apprenait que des bases argentines, chiliennes et anglaises de l'Antarctique avaient observé **les 2 et 3 juillet** le passage d'Objets Volants Non Identifiés. A l'île de la Déception, un OVNI discoïdal, laissant derrière lui une traînée de condensation, fut observé au théodolite et aux jumelles.

« A mon avis, relata le capitaine de frégate Mario Berrera, ce ne pouvait pas être un avion de fabrication terrestre. Comme officier de l'aéronavale chilienne, je connais très bien les avions des différents pays, et puis affirmer avec certitude qu'il n'existe ici rien de comparable à cet objet, en forme, en vitesse et en mobilité. Nous avons pris 10 photographies en couleurs que nous ferons développer à Santiago ». (Réf. 7, p. 13 / 8, p. 308 / 13, p. 247).

Autre fait marquant : les OVNI se trouvent à l'origine de certaines pannes d'électricité, comme le démontra le cas de l'aéroport de Santa-Maria, aux Açores, quand **le 9 juillet**, un « objet cylindrique » plafonnant à quelque 8.000 mètres arrêta les pendules électriques. Elles indiquaient 15 h 45 GMT au moment où l'OVNI se trouvait à la verticale de l'aérogare. (Réf. 7, p. 89).

Le 16 juillet, Buenos Aires reçut la visite des aéroformes. De nombreuses personnes purent les voir aux jumelles et les photographier à loisir. Les quotidiens « El Mundo », « La Cronica » et « La Nacion » publièrent des photographies d'engins spatiaux non conventionnels. Les OVNI survolèrent la capitale argentine pendant 25 minutes... (Réf. 7, p. 14).

Le 26 de ce mois, à 21 h 25, Robert Vitolniek, attaché de recherche au laboratoire d'astrophysique de l'Académie des Sciences de l'URSS, ainsi qu'Ian Melderis et Esmeralda Vitolniek, remarquèrent de l'observatoire d'Ogré, en Lettonie, une « brillante étoile inconnue » qui se déplaçait dans le ciel à vitesse réduite. Au télescope, « le corps de l'objet avait l'aspect d'un disque lenticulaire d'environ 100 mètres de large. Il était nettement renflé en son centre, laissant apparaître une petite boule. Autour du dis-

que, à une distance à peu près égale à deux fois son diamètre, étaient disposées trois boules semblables à celle du centre. Ces boules gravitaient lentement sur son pourtour. Dans le même temps, l'ensemble du système devenait de plus en plus petit en s'éloignant de la Terre. Quinze à vingt minutes après le début de l'observation, les boules se sont écartées du disque et ont paru se disperser dans des directions différentes. »

« La boule centrale s'est écartée à son tour. A 22 heures, tous ces corps étaient si loin que nous les avons perdus de vue. Ils étaient de couleur vert mat... Nous avons cru un moment qu'il s'agissait d'une fusée cosmique terrestre ou d'un satellite artificiel, mais dans ce cas ils seraient l'un et l'autre dotés d'une vitesse beaucoup plus importante que l'objet observé. De plus, la fusée et le satellite artificiel sont un corps unique, et non un système de plusieurs corps. » (Réf. 9, p. 205).

Alan Smith, un jeune Américain de 14 ans, réussit **le 2 août** à photographier un OVNI stationnaire dans le ciel de Tulsa (Oklahoma, USA). Young Smith, son père, et lui, avaient déjà remarqué le singulier objet la nuit précédente. Cette photographie en couleurs est absolument authentique, ainsi que le démontre l'analyse spectrographique. Le négatif présente un objet partagé en trois sections : la première bleu verdâtre, la deuxième jaune orangé, la troisième blanc crème. Cette nuit-là, de nombreux témoins ont également noté le passage de lumières inconnues de ce genre à Tulsa, Oklahoma City, Norman et en d'autres points du sud-ouest de l'Etat. (Réf. 9, p. 116 / 13, p. 250 / 33, p. 22).

Le lendemain, quelque 250 000 personnes, du Dakota au Nouveau-Mexique, en passant par les Grandes Plaines et l'Arizona, assistèrent à un véritable spectacle aérien. On y voyait de nombreuses lumières tantôt en formation, tantôt isolées apparaissant par intermittence. Les OVNI furent repérés aux radars, tant civils que militaires ; ils changeaient de vitesse, de couleurs et de taille. Aussitôt, l'U.S. Air force se chargea de fournir ses explications habituelles. En l'occurrence il s'agissait de quatre étoiles de la

constellation d'Orion. Mais l'enquête de journalistes méfiants fit ressortir qu'à cette époque de l'année, Orion n'était visible que de **l'autre côté de la Terre.** (Réf. 27, p. 90).

Pendant cette courte vague d'OVNI, un certain Rex Heflin, enquêteur de la commission de la circulation routière du comté de Los Angeles, roulait dans sa camionnette près de Santa Ana (Californie) quand un objet étrange se présenta à lui. Heflin possédait toujours avec lui un appareil Polaroid. **Le 3 août,** il était chargé d'une pellicule 3000 ASA. Les quatre photographies qu'il prit de l'objet discoïdal figurent parmi les plus célèbres. Quand Rex Heflin voulut rejoindre son bureau par radio, celle-ci ne fonctionna pas. Dès que l'OVNI eut disparu, le poste se remit en marche. Les documents furent soigneusement analysés par Ralph Rankow du NICAP à New York, ainsi que par un groupe d'enquêteurs du NICAP de Los Angeles. Le lecteur trouvera d'autre part une brillante étude sur ce cas dans le *Flying Saucer Review* Vol. 15, n° 2, de Mars-Avril 1969, ainsi que dans *Infoespace* n° 3, pp. 10-13. (Réf. 9, p. 157 / 13, p. 263).

Après dix-neuf années d'étude et de recherche, le journaliste **Frank Edwards** commence alors la rédaction de son premier ouvrage, dont le titre s'inspire d'un memorandum confidentiel adressé par l'inspecteur général de l'Armée de l'Air à tous les Commandants de Base en décembre 1959 (cf. supra) : « OVNI, affaire sérieuse ». Frank Edwards en fera « **Soucoupes Volantes, affaire sérieuse** » (paru aux Editions Laffont, 1967), et le livre atteindra le plus fort chiffre de vente à ce jour sur le sujet.

Parmi les cas qu'officiellement Blue Book qualifie d'inexpliqués, l'affaire de Cherry Creek (New York), du **19 août 1965**, porte sur les réactions paniques de certains animaux, sur les interférences radio causées par la présence d'un OVNI, ainsi que sur plusieurs aspects typiques du dossier des engins spatiaux de provenance inconnue. Vers 20 h 20, Harold Butcher était en train de traire ses vaches, lorsque l'émission de sa radio fut brouillée par des parasites et que le moteur du tracteur s'arrêta tout à

coup. Un bœuf se mit à beugler, les chiens aboyèrent et le bétail fut terrifié. Butcher aperçut alors un engin de proportions imposantes qui se balançait à 400 mètres de là, à faible distance du sol. Il était de forme elliptique et devait avoir quelque 15 mètres de long. Il demeura un moment sur le sol, puis décolla à la verticale. D'autres personnes alertées perçurent une étrange odeur de pétrole, et virent dans les nuages une singulière lueur verdâtre. Avant que la police d'Etat ne parvienne sur les lieux, quatre personnes revirent l'objet. L'enquête fit découvrir un liquide violacé, de nature inconnue, à l'endroit de l'atterrissage. Les hautes herbes étaient dérangées et légèrement brûlées. Dans le sol, on pouvait voir deux dépressions pareilles à des pistes. Enfin l'APRO remarque que les seize vaches qui normalement produisaient quotidiennement trois à quatre bidons de lait n'en donnèrent plus que la moitié la semaine qui suivit. (Réf. 1, p. 43 / 41, p. 28).

Le 25 août, à Callao (Pérou), un objet en forme de plat heurta un bâtiment scolaire sur le toit duquel il s'apprêtait à atterrir. L'enfin fut observé par les professeurs et les étudiants du Santa Leonor College. Il s'élevait en tournoyant et émettait des rayons rouges. Après un temps, il s'en fut dans la direction du nord-ouest (Réf. 6, cas 689).

Il y eut plusieurs incidents à Exeter (New Hampshire, USA). L'observation principale fut faite par plusieurs officiers de police et par Norman Muscarello, un garçon de 18 ans.

Le 3 septembre, vers 2 heures du matin, ils virent un objet de près de 30 mètres de long, muni de lumières rouges, vives et clignotantes, manœuvrant silencieusement au-dessus des bâtiments d'une ferme. Le major Quintanilla pensa qu'il s'agissait d'étoiles scintillantes. Mais voyant que cette explication risquait de mettre en péril la réputation de la police, il la remplaça par celle d'un avion affecté à la publicité nocturne. Ce jour-là, aucun avion n'avait reçu pareille mission. Quintanilla proposa ensuite une opération de ravitaillement en vol d'un B 47. Les officiers de police se rendirent alors compte que cette opération avait pris fin à l'heure de l'observation. Sur quoi,

Quintanilla c

tégorie des «

Le soir de c

police, Billy

laient en vo

USA), quand

une très vive

tionna en

dans les airs.

soudain d'eu

sus des cha

s'avéraient n

objet de que

15 mètres de

ressentit une

gauche, qui

voiture. Il co

te blessure

cicatrisée. L

vitesse, dans

(Réf. 1, p. 46

Il est possibl

se soit posé

Afrique du S

tis en patro

me ils rever

faubourg de

de Klerk fur

de la route

que chose c

volante s'él

sur lui-même

inférieure s

Pendant ce

La route é

était couver

cas 702 / 45.

Parmi les t

panne d'éle

septembre,

le général F

division mili

de la ville e

de la provin

survoler la

gnirent, et

rallumèrent

reviendrons

de la panne

novembre p

30 000 000 c

les chiens
é. Butcher
tions impo-
sibles de là,
e forme el-
15 mètres
sur le sol,
es person-
nge odeur
uages une
ue la poli-
eux, quatre
ête fit dé-
ture incon-
Les hau-
et légère-
ouvait voir
pistes. En-
vaches qui
diennement
donnèrent
suivit. (Réf.

n objet en
nt scolaire
à atterrir.
seurs et les
ge. Il s'éle-
des rayons
fut dans la
cas 689).

xeter (New
principale
e police et
de 18 ans.
u matin, ils
mètres de
vives et cli-
cieusement
ferme. Le
gissait d'é-
que cette
en péril la
mplaça par
blicité noc-
n'avait reçu
osa ensuite
en vol d'un
e rendirent
ation avait
n. Sur quoi,

Quintanilla classa l'observation dans la catégorie des « Inconnus ». (Réf. 1, p. 36).

Le soir de ce **3 septembre**, deux agents de police, Billy Mc Coy et Robert Goode, roulaient en voiture près de Damon (Texas, USA), quand ils aperçurent dans le lointain une très vive lueur. Mais la lumière se fractionna en autant d'unités qui flottèrent dans les airs. Ces dernières se rapprochèrent soudain d'eux, à environ 30 mètres, au-dessus des champs. Les différentes lumières s'avéraient n'être que les phares d'un gros objet de quelque 70 mètres de long et de 15 mètres de hauteur. Goode qui conduisait ressentit une sensation de chaleur au bras gauche, qui se trouvait à l'extérieur de la voiture. Il constata par après qu'une récente blessure au doigt était complètement cicatrisée. L'objet repartit alors à toute vitesse, dans la direction d'où il était venu. (Réf. 1, p. 46 / 6, cas 694).

Il est possible que le **16 septembre**, un OVNI se soit posé sur la route de Silverton, en Afrique du Sud. Deux policiers étaient partis en patrouille un peu après minuit. Comme ils revenaient à la station de Silverton, faubourg de Pretoria, John Lockem et Koos de Klerk furent saisis en voyant une partie de la route en feu. Au même instant, quelque chose qui ressemblait à une soucoupe volante s'éleva soudain. L'engin tournait sur lui-même en silence ; de sa structure inférieure s'échappait un jet de flammes. Pendant ce temps, le feu s'était éteint. La route était effectivement brûlée, elle était couverte d'un étrange liquide. (Réf. 6, cas 702 / 45, p. 71).

Parmi les témoins de la première grande panne d'électricité de 1965, survenue le **23 septembre**, à Cuernavaca (Mexique), citons le général Rafael Vega, commandant la subdivision militaire, Valentin Gonzalès, maire de la ville et Emilio Riva Palacie, gouverneur de la province. Au moment où un OVNI vint survoler la ville, toutes les lumières s'éteignirent, et — chose très importante — se rallumèrent après le départ de l'engin. Nous reviendrons sur cette question en parlant de la panne du nord-ouest des USA, qui le 9 novembre plongea dans l'obscurité quelque 30 000 000 d'habitants. (Réf. 13, p. 222).

Le 24 septembre, Tsékhanovitch, astronome-géodésiste, rendit compte d'une observation d'OVNI. Le disque dont il parla effectua une manœuvre en piqué au-dessus de Novoïe-Afon, en RSSA d'Abkhasie. (Réf. 9, p. 206).

L'Interplanetary Intelligence Report (USA) de septembre 65 publiait une déclaration de Lord Dowding — Air Chief Marshal, qui durant la seconde guerre mondiale dirigea la Royal Air Force — : « **Je suis convaincu que ces objets existent et qu'ils ne sont fabriqués par aucune nation de la Terre. Je ne vois donc aucun choix pour accepter la théorie selon laquelle ils proviennent de quelque source extraterrestre. L'existence de ces machines est évidente et je les ai absolument acceptées. Je pense qu'il y a des gens sur d'autres planètes, qui agissent au moyen de « soucoupes volantes** ».

« A Mexico, les Soucoupes Volantes sont chose commune. Il y en a des escadrilles ». Tel était l'article que Roy Kervin rédigea pour un journal américain paru le 27 octobre. Le 25 du mois précédent, son épouse et lui-même se trouvaient au Bar Maya de l'Hôtel Hilton à Mexico. Il était 19 h 30. « Nous ne pouvons pas dire, évidemment, si c'est une soucoupe que nous avons vue, mais cela mérite sûrement le nom d'OVNI », ont-ils déclaré. Le maître d'hôtel venait souvent jeter un coup d'œil sur le ciel, s'attendant à voir passer quelque OVNI. Un capitaine l'imitait.

— Qu'est-ce qu'ils peuvent bien chercher ? demanda l'épouse.

— Oh ! des soucoupes volantes, je suppose, répondit Kervin en plaisantant.

— Oui, señor, lui répondit le capitaine. Justement, en voilà une !

Un OVNI était en effet apparu en plein ciel. Il y demeura stationnaire, pendant 20 minutes. Puis il disparut, « comme disparaît la lumière d'un appareil TV ». « On en a vu des douzaines au-dessus de la ville, ce soir-là, disait le « Diario », et un grand nombre de personnes qui s'étaient montrées sceptiques jusque-là ont eu la preuve irréfutable que les soucoupes volantes sont une réalité. » (réf. 17, p. 47).

Henri Bordeleau, auteur de trois ouvrages sur la question des OVNI, a non seulement étudié le problème, il a lui-même vu des phénomènes de ce genre, et a pu en de nombreuses occasions interviewer d'autres témoins, qui lui ont fourni suffisamment d'éléments pour attacher du crédit aux expériences dont ils ont fait la narration. Le **30 octobre 1965**, le *Nouvelliste*, journal canadien, publiait le témoignage de Mme W..., qui ce jour-là put observer, en compagnie de son fils, les évolutions d'un objet cylindrique, à Saint-Jean-des-Piles. Comme ils jetaient un regard en direction de la rivière Saint-Maurice, ils aperçurent au milieu du cours d'eau un « car top » (le car top est une embarcation de fibre de verre ou d'aluminium que l'on transporte sur le toit d'une automobile). L'objet ne flottait pas, mais paraissait plutôt résister au courant. Il pouvait avoir 6 mètres de long, et sa teinte était blanche. A l'arrière apparut une lumière. « Quand le feu est venu à l'arrière, relata Mme W..., c'est devenu de la couleur de l'aluminium... Soudain, une flamme jaillit à l'arrière du bateau renversé, qui devint d'un blanc incandescent ». Les témoins avaient songé à quelque yacht en détresse. Comme ils s'apprêtaient à porter secours aux éventuels occupants, le feu augmenta de longueur et sembla « rouler, tourbillonner plus haut » que l'objet. La flamme s'amenuisa petit à petit et le car top s'enfonça

lentement dans les flots. L'eau changea de couleur et parut devenir boueuse. « La masse d'eau boueuse, dirent-ils, au lieu de suivre le courant, s'en vint vers la grève en s'aminçant ».

« Plus tard, écrit Bordeleau, j'eus l'occasion de recueillir le témoignage du fils Maurice. Il concordait en tous points avec celui de la mère. Il ajouta cependant une précision : « Quand je me fus rendu au bord de la rivière, je constatai, avec un copain qui m'avait suivi, que des bulles d'air se formaient au-dessus de l'endroit où la soucoupe s'était enfoncée. Puis ces bulles se sont mises à avancer vers nous, vers la rive, jusqu'à 60 pieds du bord »... (Réf. 17, p. 55 et suiv.).

En 1957, une panne de courant eut lieu à Tamaroa (Illinois, USA), au cours du passage d'un gros OVNI. Le courant revint quand l'OVNI s'éloigna. Le 3 août 1958, ce fut Rome. Ici aussi, la lumière revint quand l'objet disparut. Selon le NICAP, un phénomène semblable affecta la ville de Salta, en Argentine, le 22 juillet précédent. (Nous avons déjà fait mention du cas de Cuernavaca, au Mexique).

Le **9 novembre 1965**, des pilotes d'avion virent soudain des lumières du nord-est des Etats-Unis s'éteindre simultanément. « J'eus l'impression de vivre la fin du monde », confia un pilote au reporter Frank Edwards. La panne prit fin dans la matinée du 10 no-

vembre. Mais les grandes firmes ne purent se mettre d'accord sur les causes de l'incident. A 16 h 30, étaient apparus, pourchassés par des avions, au-dessus de la Pennsylvanie, un OVNI piqua près de Syracuse, fut la panne. Les Etats de New York, Vermont, Rhode Island, Connecticut, New Jersey, New York, New Jersey, Pennsylvanie et une partie de la province d'Ontario furent tout plongés dans les ténèbres. Selon le *Métropolitain* : « Le Métropolitain a tenu prisonnières sous terre des centaines de personnes. La même chose eut lieu à Boston et à Toronto. A Montréal, le chaos a été indescriptible ; les gratte-ciels étaient bloqués, le trafic s'est arrêté, et dans les rues les bouteillages inouïs ont presque complètement fait cesser toute circulation ». Avant que le courant ne fût coulé, des appareils de mesure enregistrèrent de quelques secondes, une très forte augmentation de la tension. Bref, le 9 novembre, à 17 h 28, s'arrêta le courant. Les OVNI ont été aperçus au-dessus de la ville de New York, au nord-est des USA, au même moment. Des témoignages ont été recueillis, des photos publiées... (Réf. 8, p. 370 / 13, p. 223 et suiv. / 32, p. 48).

Le **13 novembre**, à Mogi-Guaçu, au Brésil, des personnes — un certain Dario Ferreira, son petit-fils, un directeur de police et deux policiers — voient à quelque 100 mètres d'eux un objet jeter vers le ciel un rayon lumineux. L'engin comme les crânes très brillants. (Réf. 6, cas 716).

(à suivre)

SERVICE LIBRAIRIE

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire) ; au début de cette année, France Inter a diffusé chaque soir une émission consacrée au phénomène OVNI. Animée par J.-C. Bourret, cette émission passionna la France entière tant par la qualité des nouveaux témoignages présentés que par les prises de position inattendues de certaines personnalités (dont le ministre des Armées de l'époque, M. Robert Galley). Dans cet ouvrage, ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission ainsi que de nombreux entretiens qui ne furent pas diffusés, et plus particulièrement les opinions d'Allen Hynek, David Saunders et Aimé Michel. A côté de ces spécialistes incontestés de la question, J.-C. Bourret a consacré une trentaine de pages à l'avis de la SOBEPS sur le phénomène OVNI. Un ouvrage vraiment original et attendu. Prix : 300 FB.

Rappelons que vous pouvez obtenir les ouvrages de notre « service librairie » en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

VIENT DE PARAÎTRE

Gérard
Lucie

Folklore

Les Anneaux de Fées

vembre. Mais les grandes firmes électriques ne purent se mettre d'accord sur les causes de l'incident. A 16 h 30, des OVNI étaient apparus, pourchassés par des avions, au-dessus de la Pennsylvanie. A 17 h 30, un OVNI piqua près de Syracuse, et ce fut la panne. Les Etats de New Hampshire, Vermont, Rhode Island, Connecticut, Massachusetts, New York, New Jersey, Pennsylvanie et une partie de la province canadienne de l'Ontario furent tout à coup plongés dans les ténèbres. Selon un journal : « Le Métropolitain a littéralement tenu prisonnières sous terre des centaines de personnes. La même chose est arrivée à Boston et à Toronto. A Manhattan, le chaos a été indescriptible ; les ascenseurs des gratte-ciels étaient bloqués, le chauffage s'est arrêté, et dans les rues des embouteillages inouïs ont presque immédiatement fait cesser toute circulation ».

Avant que le courant ne fût coupé, les appareils de mesure enregistrèrent, l'espace de quelques secondes, une très forte augmentation de la tension. Bref, tout ce qui était mû par l'énergie électrique, ce mardi 9 novembre, à 17 h 28, s'arrêta pile ! Des OVNI ont été aperçus au-dessus du nord-est des USA, au même moment. Des témoignages ont été recueillis, des photographies publiées... (Réf. 8, p. 370 / 9, p. 160 / 13, p. 223 et suiv. / 32, p. 48).

Le 13 novembre, à Mogi-Guassu (Brésil), six personnes — un certain Dario Filho, sa femme, son petit-fils, un directeur de banque et deux policiers — voient atterrir un objet à quelque 100 mètres d'eux. L'engin projette vers le ciel un rayon lumineux. Deux êtres de petite taille apparaissent. L'un d'eux porte une chemise grise et un pantalon brun. L'engin comme les créatures sont très brillants. (Réf. 6, cas 716).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clérebaut.

Longtemps oubliés, mais combien vivaces dans les prairies et les champs, ces curieux cercles de végétation sont toujours florissants dans le folklore des contrées ardennaises et d'ailleurs. Le regard d'enfant de l'un de nous, originaire de l'Ardenne belge, avait souvent accroché les anneaux de fées, ces bandes circulaires de végétation plus drue, pouvant se rencontrer dans les prés — où par leur couleur d'un vert plus prononcé elles sont les plus remarquables pour le promeneur — mais aussi dans les champs de céréales, les jeunes taillis et en terrain calcaireux d'une façon plus générale.

Ainsi, 15 ans après, pour les besoins de nos recherches, nous avons en quelque sorte redécouvert ces anomalies végétales, dont une colonie s'inscrit nettement au lieu-dit « Champ Hélène », une grande pâture appartenant à un exploitant agricole de Javigne, commune située à 3 km de Beauraing (province de Namur), ville flanquée aux portes de l'Ardenne, très connue pour les apparitions mariales dont elle fut le cadre en 1933. Le « Champ Hélène » devait nous réserver une agréable surprise. En effet, si l'endroit nous était familier, et connu de longue date de nos pères, mieux étudié, nous devions y recenser plus de 12 de ces énigmatiques anneaux, d'un diamètre variant de 1 à 9 mètres, s'étalant sur plusieurs ares.

Lors des premiers mois de l'année et en terrain herbeux, les grands cercles verdoient déjà nettement à côté des autres pousses, qui accusent un moindre tonus. A priori on pourrait supposer que le contraste offert par les ronds de fées découle de l'action d'un quelconque engrais ou fertilisant. L'herbe répartie dans la zone circulaire constituant l'anneau va croître beaucoup plus vite que celle se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur. Si la forme ronde est caractéristique et peut être vérifiée en de nombreux endroits des campagnes européennes, nous devons néanmoins constater que certains anneaux étaient incomplets et pouvaient même présenter d'autres formes esquissées au gré d'une nature prodigieuse d'originalités.

Sur une prairie comportant plusieurs an-

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (3)

PIRASSUNUNGA, ETAT DE SAO PAULO, BRESIL, 6 FEVRIER 1969

Pirassununga est une paisible ville de l'intérieur, entre Campinas et Ribeirao Preto, à environ 250 km au nord-nord-ouest de Sao Paulo. Sa population doit dépasser 10 000 habitants. La Force Aérienne Brésilienne (FAB) fut amenée à y enquêter en février 1969 sur l'apparition d'une « soucoupe volante » que des centaines de personnes avaient aperçue. Les investigations étaient dirigées par le major Gilberto Zani, dont nous avons déjà évoqué le nom à l'occasion de l'affaire de Crixas, qui les mit à profit pour réunir les témoignages de dizaines d'habitants de la ville de Lins, à 240 km à l'ouest de Pirassununga, lesquels jurent eux-aussi qu'ils ont vu le phénomène.

Les événements débutèrent vers 7 heures du matin le samedi 6 février à Vila Pinheiros, dans la banlieue de la ville ; il y a là beaucoup de pâturages et de terrains vagues. Un extraordinaire vacarme commença dans le voisinage, tandis que des personnes couraient à perdre haleine, alors que d'autres se mettaient à prier.

Tiago Machado, âgé de 19 ans, marchand des quatre-saisons à Pirassununga, fut éveillé par les cris des voisins. Se levant rapidement, il se rendit à la fenêtre et vit « un énorme parachute irradiant une lumière d'un bleu céleste ». Prenant ses vieilles jumelles, il courut jusqu'à l'Institut de Zootechnie, appelant, pour qu'ils l'accompagnent, les gardes Francisco Hanse et Benedito Joana. Tous trois dévalèrent le pâturage en courant par des chemins différents en raison de l'existence de marécages et de taillis. Tiago, qui connaissait bien les lieux, fut le premier à atteindre la hauteur d'où partait l'intense luminosité. Il s'arrêta près de dix mètres avant, d'après son récit, et vit un disque tout en aluminium ou en quelque chose de semblable.

Ensuite, sur « l'assiette supérieure », un couvercle s'est soulevé et, de l'ouverture démasquée, sont descendus, en flottant, deux petits hommes ayant chacun environ un mètre dix de haut. Deux autres restèrent dans une sorte de cabine de l'OVNI plus au moins

proportions : la « chose » n'était en fait qu'une moisissure bien terrestre de l'ordre des myxomycètes, connue sous le nom scientifique de « fuligo septica ». Il est toutefois très compréhensible que Mme Harris et les journalistes aient été incapables de la reconnaître : cet être bizarre a en effet un cycle de vie fort complexe, passant par diverses formes : spores, cellules libres et enfin fusion de nombreux individus en une sorte d'amibe géante, où les noyaux cellulaires flottent librement et qui peut atteindre plusieurs cm si le milieu nutritif (végétaux en décomposition) est favorable. Cet amas gélatineux peut se déplacer en rampant, se déformant et se divisant au gré des obstacles, ce qui fait parfois confondre ce végétal avec un animal. En cas de sécheresse, l'être se déshydrate et devient invisible à l'œil nu, pour se regonfler à la prochaine pluie. Qu'advint-il de celui de Mme Harris ? Après quelques semaines de résistance, il périt sous l'effet d'une solution de nicotine...

Puissent les quelques remarques qui précèdent avoir fait ressentir toute la prudence avec laquelle il faut aborder l'étude des effets sur la végétation attribués au passage d'un OVNI. Loin de nous l'idée de nier l'existence de traces physiques des OVNI : nous pensons bien au contraire que faire nettement la part des illusions que nous crée la nature ne peut que renforcer la valeur probante des faits authentiquement mystérieux.

(1) Pursuit, organe de la SITU (Society for the Investigation of the Unexplained), Columbia, New Jersey 07832, U.S.A.

relations,
concernaient

impossible
en vouloir
pour venir
comprise)

comparable aux cabines des avions et à peine plus vitrée. Au début, Tiago Machado fut très nerveux, d'après ce qu'ont raconté ses parents Carlos Neto Filho et Maria Machado, qui, comme la plupart des gens, virent l'appareil d'une distance de 1 200 mètres, et qui, ensuite, en même temps que la FAB et les voisins, interrogèrent longuement leur fils.

Les deux petits hommes cheminèrent lentement en direction du marchand des quatre-saisons, qui avait un peu reconquis le contrôle de lui-même. Il observa alors que les étrangers avaient, derrière leur casque, une physionomie à demi verdâtre ou jaunâtre. On peut se demander si cette coloration n'était pas due à un masque teinté. En outre, les deux petits hommes portaient de la tête aux pieds des vêtements aluminisés, bottes et gants y compris, selon ce qui a été rapporté par les témoins qui interrogèrent Tiago, lequel est parti mystérieusement pour la capitale, sans que personne eût connaissance d'une explication quelconque de ce départ.

Au-dessus du casque, ont-ils affirmé, les petits hommes avaient une espèce de tube de caoutchouc, d'où sortait un son rauque et différent de tout ce qu'on connaît. Ces sons gutturaux auraient été les voix des visiteurs s'adressant à Tiago. Comme celui-ci ne comprenait rien et continuait d'être effrayé, les petits hommes commencèrent à faire des signaux avec les mains. C'est alors que Tiago fit lui aussi des signaux, essayant de s'informer du lieu d'où venaient ces êtres et de ce qu'ils avaient l'intention de faire là. Ceux-ci, en réponse, firent des signaux avec les bras, s'efforçant d'indiquer un globe et, ensuite, faisant tourner leurs mains tout en les abaissant, comme pour suggérer l'image d'un avion qui tomberait. Quelques voisins pensèrent qu'ils voulaient indiquer qu'ils venaient d'une autre planète et qu'ils étaient descendus sur la Terre.

Devant les jumelles que Tiago portait suspendues à son cou par une courroie, ils commencèrent à reculer un peu « supposant peut-être qu'il s'agissait de quelque arme ». Le jeune homme, beaucoup plus calme, enleva les jumelles, les déposa lentement sur le

sol et, ensuite, les suspendit à nouveau à son cou, s'efforçant de démontrer que cet objet n'avait pas un caractère hostile.

Le marchand ambulant, pour se donner du sang-froid, fumait nerveusement une cigarette, et il nota que la curiosité des deux visiteurs grandissait, car ils ne cessaient pas de faire des gestes avec les mains. Le dégagement de la fumée semblait attirer plus particulièrement leur attention. Le jeune homme n'eut aucun doute : « Il sortit le paquet de cigarettes de sa poche, le plaça lentement sur le sol, le poussant dans la direction de ces singuliers personnages ». L'un de ceux-ci, plaçant la paume de sa main au-dessus du paquet de cigarettes, à une dizaine de cm, attira ce paquet comme l'eût fait un aimant. Ensuite, il a appuyé son gant, avec le paquet de cigarettes qui s'y trouvait collé, contre son pantalon et « le paquet de cigarettes a disparu », d'après ce que Tiago a dit à sa mère. Aucune poche n'était visible.

Cet incident les fit rire et montrer à cette occasion leurs dents qui étaient noires ! Ces dents auraient été telles que la mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure se seraient en quelque sorte engrenées, les saillies de l'une pénétrant dans les creux ménagés dans l'autre, une disposition qui est, pour nous, très insolite. Les yeux des petits hommes, d'une couleur jaunâtre à peine plus foncée que celle de la peau, ne comportaient aucune partie blanche, et ne clignaient pas. Tiago ne leur a vu ni pupilles ni paupières ni cils ! Quant à l'extrémité du nez, elle était aplatie. Tiago a encore déclaré que les êtres avaient les pouces des mains plus en retrait par rapport aux autres doigts que ce n'est pas le cas pour les hommes.

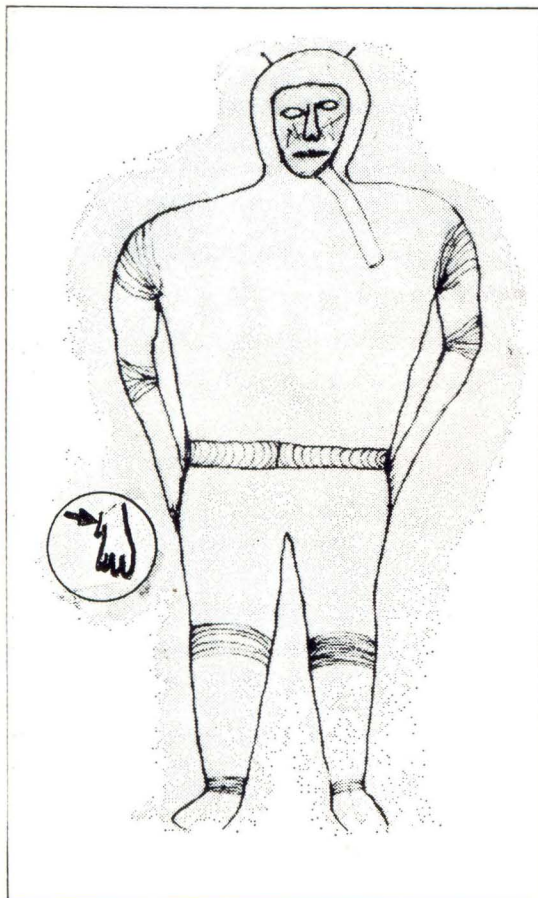
Peu après — dit encore M^{me} Maria Machado, la mère de Tiago — les gardiens de l'Institut commencèrent à crier, chaque fois de plus près, le nom de mon fils afin de découvrir où il se trouvait. Les petits hommes à la figure verte commencèrent à reculer lentement, sans regarder par derrière, ne cessant pas d'observer l'attitude de Tiago. Tous deux firent un mouvement du corps et, tout en faisant face au témoin, sont rentrés

L'humanoïde de



dans leur eng
a menés un p
ils étaient sor
en douceur, le
même porte,
Gardant la mo
l'OVNI, le der
l'intérieur et p
marchand des
de pistolet, q
chalumeau. E
demi-tour de
me d'un chal
pareil à une la
tre. Le rayon
jambes, des
homme tomba
Sentant ses

L'humanoïde dessiné par le témoin.



dans leur engin en faisant un bond qui les a menés un peu au-dessus de la porte dont ils étaient sortis et, de là, sont redescendus en douceur, les pieds les premiers, par cette même porte, à l'intérieur du véhicule.

Gardant la moitié de son corps en dehors de l'OVNI, le dernier à entrer fit un geste vers l'intérieur et pointa ensuite, en direction du marchand des quatre-saisons, une espèce de pistolet, qui ressemblait davantage à un chalumeau. Ensuite, il donna à l'arme un demi-tour de manivelle et, exactement comme d'un chalumeau, il en sortit un rayon pareil à une langue de feu d'un rouge bleuâtre. Le rayon atteignit le garçon aux deux jambes, des genoux aux pieds, et le jeune homme tomba sur le sol.

Sentant ses membres paralysés et restant

néanmoins conscient, Tiago vit l'OVNI s'élever puis voler horizontalement entre les arbres à une vitesse effrayante. Pendant toute la sortie des « humanoïdes », le bord externe de l'objet n'avait pas cessé de tourner. L'atterrissage comme le départ du mystérieux engin se sont passés dans un silence total. Le jeune homme est ensuite resté entre la conscience et l'inconscience, avec les yeux clos et les jambes paralysées, criant : « J'ai trouvé, j'ai trouvé » et demandant de l'eau.

Ses parents et son frère Isac Machado Junior, précédant quelques voisins, coururent vers la partie élevée du pâturage et découvrirent le jeune homme évanoui. Ses jambes étaient enflées et une voisine émit l'opinion qu'il avait pu avoir été mordu par un cobra. Ils déchirèrent le pantalon de Tiago et virent que la partie enflée était très rouge. Une voisine commença à faire des massages et ensuite tous décidèrent de ramener le jeune homme au domicile de ses parents. A ce moment, de toute la ville une multitude de gens courut vers Vila Pinheiros. Beaucoup de personnes disaient avoir assisté au déplacement rapide d'une boule de feu dans le ciel de Pirassununga. Une voisine, M^{me} Maria dos Santos, continua à faire des massages et l'enflure s'atténua un peu. Par décision du commissaire de police de Pirassununga, le marchand des quatre-saisons fut transporté d'urgence à l'hôpital local. Le médecin qui l'a examiné, le Dr Henrique Reis, a trouvé tout cela très étrange puisqu'il n'y avait ni cause ni coup ou blessure apparents.

Ce fut le jour le plus agité de l'histoire de Pirassununga. Quand Tiago fut ramené chez lui, davantage de personnes observèrent les déplacements de l'OVNI au-dessus de la ville. Parmi ces personnes, il s'en trouvait des dizaines qui avaient assisté aux débuts de l'incident à Vila Pinheiros. Benedito Dias Ramos, Barbara Lima da Silva, Joao Batista da Silva et Paulino Ramos, étant allés un peu plus tard faire la récolte du riz à Chacara do Marais, déclarèrent avoir vu « une tente d'aluminium qui, en quelques secondes, se transforma en une boule brillante, et volante ». A ce moment, le tumulte fut porté à son

comble en face de tant de témoignages dignes de foi et convergents, y compris ceux des autorités locales et de quelques fonctionnaires de l'Ecole d'Aéronautique de Pirassununga, tels que le sergent Décio do Nelo Pofrochi et le chauffeur Alaor Land Grafe.

Dans la ville de Lins et dans les environs, des dizaines de témoins (dont certains étaient à l'abri du soupçon) étaient déjà venus faire pression sur la FAB et les autorités au sujet des apparitions constantes, au cours des derniers jours, d'objets étranges dans la région. En raison de cette confusion, les autorités de la FAB résidant à l'Ecole d'Aéronautique de Pirassununga ne furent informées du phénomène qu'à 15 heures.

Néanmoins, le commandant de l'Ecole rassembla d'urgence un groupe d'officiers et se rendit personnellement au domicile de Tiago Machado. Des photographes et un médecin faisaient partie du groupe. Les premiers coururent à l'endroit où s'était posé l'aéronef et firent les constatations suivantes : le foin était écrasé à l'intérieur d'un cercle de six mètres de diamètre, ce qui faisait supposer qu'à cet endroit s'était posé peu de temps auparavant un disque d'un poids réduit.

A l'intérieur de ce cercle, et en son centre, fut observée et relevée la trace d'un support en forme de trépied : il y avait trois sillons distants l'un de l'autre de 66 centimètres exactement. En analysant l'état du foin, les officiers ne sont pas parvenus à découvrir quel objet connu aurait pu produire ces traces. Non seulement le commandant de l'école d'Aéronautique se rendit personnellement sur les lieux, mais encore il rassembla les constatations et les témoignages les plus cohérents et il envoya un rapport au major Gilberto Zani, chef d'un groupe d'officiers de la FAB qui enquêtaient sur les derniers événements étranges survenus dans toute la région.

Comme celui de l'hôpital local, le médecin de la FAB qui a examiné Tiago n'a relevé aucune blessure apparente, bien que l'enflure se fût passablement atténuée. Tiago con-

tinuait toutefois à souffrir de la soif et il but une quantité d'eau énorme. Dans les jours qui suivirent, il dormit beaucoup, n'avait plus d'appétit et perdit du poids.

Les parents du jeune homme, au cours de leurs témoignages répétés devant les officiers de l'Ecole d'Aéronautique et les autorités policières de la région, soulignèrent que leur fils est analphabète, ne goûte que les films du Far West et ne sait pas ce que signifient les contes de science-fiction. En dernier recours, il fut demandé si Tiago fréquentait un centre spirite ou était du type rêveur. Les réponses furent également négatives, confirmant les observations des personnes de l'entourage du marchand des quatre-saisons, marchand dont l'état de santé mental est parfait, ce qui est en accord avec les résultats des examens psychiatriques qui ont été faits plus tard.

Nos remerciements les plus vifs vont une fois de plus à M. René Fouéré, secrétaire général du G.E.P.A., qui nous a permis de reproduire de « Phénomènes Spatiaux », revue de ce groupement (69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS), l'essentiel de nos informations sur cette affaire.

Référence :

Phénomènes Spatiaux, 21, pp. 25-32 (septembre 1969).
Bulletin SBEDV n° 66/8 janvier, juin 1969, pp. 79-81.

ERRATA

Signalons que dans le n° 15 d'Inforespace (p. 7), nous avons distraitemment oublié les légendes des trois cartes présentées. Ces documents sont extraits de l'ouvrage de Michel Carrouges (Apparitions de Martiens), et ils concernent respectivement : les survols et atterrissages en France de 1950 à 1953 (carte I), de janvier à août 1954 (carte II) et des mois de septembre et octobre 1954 (carte III). D'autre part, une coquille s'est glissée dans l'article consacré à l'atterrissage d'Aischen-Refail publié dans Inforespace n° 16 : p. 16, milieu de la 2^e colonne, lire 1974 et non 1973.

Le libre examen des objets qui tombent

Le professeur Jacques Jedrej a reçu de la NASA, un éminent scientifique. C'est dire la réputation de son mémoire de Forum, la revue de la recherche scientifique censés par Charles Fort. C'est dire la réputation de la revue de la recherche scientifique. Nous tenons à remercier le professeur de reproduire ici son article.

Le problème des OVNI (ou objets volants non identifiés) présente cette particularité d'être rétif à toute explication précise. Il relève aussi bien de la physique que des plasmas que de la psychologie, en passant par la psychiatrie, la vision, la météorologie, la recherche d'alliances multiples, l'archéologie planétaire, la philosophie, le lancement d'un « best-seller », le nombre des publications, les résolutions sceptiques qu'on a prises sur la question par le biais de la sociologie, tout événement explicite repose l'ensemble sur une solution satisfaisante. Et il est certain que les lois de la physique sont systématiquement à profit pour démontrer l'impossibilité d'expliquer l'inexplicable terrestre. Sans préter une solution meilleure que toutes les autres, les esprits pondérés ont peut-être intéressé à cette d'approche rétrospective donner quelque lumière à l'époque.

Je définirais l'approche la suivante : des recherches ont été complètes au cours des décades. A l'époque, c'est la recherche inassimilable de « officielle ». Comme fait entretiens de grande envergure, peut-être possible de rétrospectivement inexplicable part de fantastique est à leur interprétation. Si la fonctionne, il constitue une qualité pour jouer

La photo d'Orégon



Il n'existe probablement pas de photographie d'OVNI plus remarquable et plus intrigante que celle qui a été prise le 22 novembre 1966 dans l'état d'Orégon. Elle est tellement étrange, en effet, qu'on est allé jusqu'à affirmer (1) qu'elle constitue un « enregistrement d'un mécanisme qui est de la magie pure pour la physique moderne », puisqu'elle fournirait **« la preuve qu'un objet peut disparaître et réapparaître à un autre endroit »**. Une telle affirmation doit évidemment être rapprochée du fait qu'il existe un certain nombre de rapports d'observation d'OVNI faisant état de « disparitions brusques ».

Mais on sait aussi que les prestidigitateurs arrivent à faire « disparaître » des objets, sans qu'ils aient besoin de violer les lois physiques pour autant. Il faut donc se méfier des apparences et se demander s'il est vraiment nécessaire de parler de « magie ». C'est essentiel pour une démarche scientifique.

A mon avis, il n'y a que trois hypothèses que l'on puisse envisager pour rendre compte du phénomène OVNI : 1) des phénomènes terrestres naturels, 2) des visiteurs

extraterrestres ou 3) des phénomènes de type paranormal. La première hypothèse me paraît très improbable, vis-à-vis de l'ensemble des observations dont on dispose actuellement. La seconde me semble par contre avoir beaucoup de chances d'être la bonne, bien que la troisième ne puisse pas encore être exclue à présent. Un objet matériel, macroscopique, pouvant disparaître et réapparaître, comme s'il était capable de sortir de notre espace et d'y rentrer autre part, subirait évidemment un effet « paranormal ». Je sais bien que l'on peut imaginer une structure de l'espace-temps plus générale que celle qui nous est familière et que certains scientifiques sont même particulièrement attirés par l'idée que les OVNI pourraient être des objets capables de voyager en dehors de notre espace. Mais il ne suffit pas de pouvoir **imaginer** une telle chose, par analogie avec le mouvement d'un point par rapport à un plan, pour qu'elle en devienne « normale » pour autant.

On est sans doute encore loin de pouvoir tirer des conclusions générales des faits connus, mais chaque fois que l'occasion s'en

La photo tombe ensuite dans l'oubli, jusqu'après exposition et développement du film complet. A ce moment-là, on trouva sur la onzième photo du film « quelque chose » qui ressemblait à **trois** objets superposés, alors que le témoin insiste qu'il n'a vu qu'un **seul** objet. Voilà donc une nouvelle photo d'un OVNI ! (voir la photo n° 45). Il faut reconnaître que cette photo est particulièrement insolite. Mais c'est justement ce haut degré d'étrangeté qui constitue aussi, dans une certaine mesure, un critère d'authenticité.

M. Vance examina effectivement avec grand soin les pièces à conviction qu'il avait reçues : le négatif, la caméra, quelques copies de la photo et une bonne partie de la correspondance échangée. Il s'agissait d'un film Panatomic X, 35 mm, dont les 19 autres photos étaient tout à fait normales. L'appareil, un « Kodak 35 », était bien entretenu, mais présentait un certain freinage à l'obturation. Cette « maladie » résulte d'une altération du lubrifiant et semble être assez fréquente pour ce type d'appareil. Cet effet peut d'ailleurs être particulièrement marqué quand il fait froid, comme c'était le cas lors de cette prise de vue. Même si la photo avait été prise à 1/100 de seconde, la durée d'exposition réelle ne serait que d'environ 1/30 de seconde. C'est en tout cas la conclusion à laquelle M. Vance est arrivé à partir de mesures densitométriques comparatives effectuées sur différentes photos du même film. Il serait certainement irraisonnable d'admettre un temps d'exposition plus

Mais pour-
ges, alors
qu'un seul
explication
ce qui se
film. On sa
tence d'une
que les im-
prises norm
ges à la sec
parfaitemen
individuelle
cession ra-
ment conti-
dont une r-
che, donne-
me, sans a-
ne à plus

témoin consista
l'U.S. Air Force,
ses connaissances
et une copie de
« évaluation »
éphémère : un offi-
ce que le témoin
en l'air. Pourquoi

essa ensuite au
Comité
le siège se trou-
« mois d'attente,
AP s'appropriait à
se prononcer sur
n du document.
de la section cam-
mit cependant le
vait déjà, depuis
analyses photogra-
n. M. Vance est
Petersen's Photo-
quel il publia son
le l'éditeur disait
ce sur l'utilisa-
me outil analyti-
ances, des vites-

ment avec grand
on qu'il avait re-
, quelques copies
partie de la cor-
agissait d'un film
es 19 autres pho-
males. L'appareil,
n entretenu, mais
age à l'obturation.
l'une altération du
sez fréquente pour
fet peut d'ailleurs
qué quand il fait
lors de cette prise
avait été prise à
d'exposition réel-
1/30 de seconde.
conclusion à la
rivé à partir de
comparatives ef-
photos du mê-
nement irraisonna-
d'exposition plus

long, pour un paysage couvert de neige et
une photo prise à la main. Ce chiffre est im-
portant, parce qu'il nous permettra (plus loin
dans la section Etude et Recherche) de dé-
terminer une limite inférieure pour la vitesse
de l'OVNI. M. Vance prit soin de vérifier par
ailleurs que les feuillets glissaient toujours
normalement les uns sur les autres, le ralenti-
sissement mis à part, de telle façon que l'ob-
jet ne peut pas avoir été caché deux fois lors
de son déplacement au cours de la durée
d'exposition.

M. Vance conclut aussi que l'objet devait se
trouver à plus de cinquante mètres du té-
moin, à cause du degré de diffusion de la lu-
mière entre l'objet et la caméra, mais qu'il
devait se trouver plus près que les premiers
sapins. La distance de ceux-ci pouvait être
évaluée à environ 200 m, à partir du diamè-
tre de ces sapins. Le témoin avait découvert,
d'autre part, en retournant plus tard sur les
lieux, que le terrain couvert de neige, que
l'on voit à l'avant-plan de la photo, est un
terrain en pente présentant une petite plate-
forme, dépourvue de végétation, à environ
100 m de la caméra. Si l'on admet que l'objet
se trouvait à cette distance, on peut déduire
de la photo, qu'il doit avoir eu un diamètre
d'environ 6 m. M. Vance en conclut qu'il ne
peut pas s'agir d'un ou de plusieurs objets
lancés en l'air par des farceurs. Nous suppo-
serons qu'il a raison, du moins jusque là.

Mais pourquoi voit-on sur la photo trois ima-
ges, alors que le témoin affirme n'avoir vu
qu'un seul objet ? M. Vance en fournit une
explication qui est basée sur l'analogie avec
ce qui se passe lors de la projection d'un
film. On sait, en effet, que le temps de la-
tence d'une image est de 1/10 seconde et
que les images successives d'un film sont
prises normalement à la cadence de 16 ima-
ges à la seconde. Bien que ces images soient
parfaitement fixes, quand elles sont projetées
individuellement, elles donnent, par leur suc-
cession rapide, l'impression d'un mouve-
ment continu. Même un disque tournant,
dont une moitié est noire et l'autre blan-
che, donnera une impression de gris unifor-
me, sans aucun scintillement, quand il tour-
ne à plus de 30 tours/seconde en lumière

forte et à plus de 20 tours/seconde en lu-
mière faible.

Etant donné que les trois images semblent
correspondre à un même objet de forme dis-
coïdale « sans trace de mouvement appa-
rent entre ces images », M. Vance pense que
l'objet doit avoir « disparu » lors du passage
d'une position à l'autre. A cause de la légère
traînée claire en dessous de l'OVNI, il ad-
met qu'il y aurait eu un mouvement de bas
en haut, avec **trois « apparitions » successi-
ves en des positions de plus en plus élevées
au cours de la durée d'exposition.** Si cela
était vrai, la caméra aurait effectivement pu
l'enregistrer ainsi, tandis que le témoin ne
pouvait voir qu'un objet assez flou, se dépla-
çant à très grande vitesse.

Cette « théorie » rend donc compte des faits.
Mais elle repose sur une hypothèse qu'un
physicien peut difficilement admettre. L'ana-
lyse qui suit montre d'ailleurs qu'il est possi-
ble de rendre compte de ce qu'on voit sur
la photo en admettant simplement un mouve-
ment continu mais oscillatoire.

Auguste Meessen.
Professeur à l'U.C.L.

(1) Adrian Vance, Petersen's Photographic Magazine,
janvier 1973. Flying Saucer Review, mars-avril 1973.

BERICHT

INFOKOSMOS (werkgroep van de Vereniging
voor Sterrenkunde) geeft een prachtige ne-
derlands sprekende dia-bandmontage « Is
daar iemand ? » over buitenaards leven en
UFO's (+ debat) op **vrijdag 13 december** om
20 u. 30 in het Cultureel Centrum, Gemeente-
plein, 1850 Strombeek-Bever (inkom : 20 BF).

Etude et Recherche

Analyse de la photo d'Orégon

Si la photo d'Orégon est un faux, il n'y a plus de problème d'interprétation, mais si elle est authentique, il faut arriver à dire comment cet « objet » est passé d'une position à l'autre sans trace de mouvement apparent entre deux positions successives. L'objectif de l'analyse qui va suivre est de montrer qu'il suffirait d'admettre un mouvement oscillatoire, s'ajoutant au mouvement de fuite vers le haut. Etant donné que les mouvements enregistrés ont été effectués en 1/30 seconde au maximum, on arrive à des valeurs fantastiques pour les vitesses et les accélérations impliquées. Malgré cela, il est toujours plus facile d'admettre simplement des performances technologiques extraordinaires, qu'une violation des lois physiques.

Nous commencerons par une analyse des **éléments géométriques** de la photo. Le principe utilisé est extrêmement simple, puisqu'il suffit d'appliquer la formule :

$$l/L = f/D$$

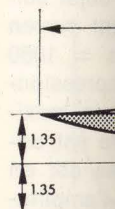
l est la grandeur de l'image sur le négatif et L la grandeur de l'objet représenté, suivant une direction perpendiculaire à l'axe de l'objectif ; f est la distance focale de la lentille et D la distance entre celle-ci et l'objet. Il suffit de considérer deux triangles semblables pour établir cette formule, qui reste valable tant que D n'est pas trop petit. Comme la distance focale de l'appareil utilisé était $f = 50,8$ mm (ou 2 inch.), il suffira de mesurer la valeur de l pour déterminer une des deux grandeurs L ou D , si l'autre est connue. C'est ainsi que M. Vance est arrivé à estimer la distance entre la caméra et les premiers sapins, en supposant que ceux-ci ont un diamètre d'environ 7,5 m, ce qui correspond au diamètre maximal des sapins « Douglas ». Il a supposé ensuite que l'OVNI a été photographié quand il se trouvait à mi-distance entre la caméra et les premiers sapins, c'est-à-dire à 300 pieds. En arrondissant légèrement ce chiffre, nous **admettrons** que l'objet se trouvait dans sa position supérieure, à la distance $D = 100$ m.

Puisque M. Vance a mesuré sur le négatif original la valeur $l = 3,15$ mm (ou 0,124 inch.) pour la largeur de l'image supérieure, on trouve, à partir de la formule précédente, que

le disque avait un diamètre de 6,20 m. Cette valeur de L a été obtenue avec une précision assez grande, parce qu'elle a été déterminée par une moyenne de plusieurs mesures effectuées par projection du négatif, avec un agrandissement connu. Une fois que cette valeur est donnée, nous pouvons tirer toutes les autres conclusions en effectuant des mesures comparatives sur une copie quelconque de la photo. Il faut noter que la valeur admise ($D = 100$ m) pour la distance de l'objet dans sa position supérieure est purement hypothétique. Ceci n'a cependant aucune influence quant à nos conclusions sur le type de mouvement de l'objet. Si la distance réelle était différente de 100 m, il faudrait simplement modifier tous les chiffres obtenus dans la suite par un facteur multiplicatif, proportionnel à D .

Etant donné que les deux images inférieures n'ont pas la même largeur que l'image supérieure, on doit en conclure que, s'il s'agissait toujours du même objet, celui-ci doit s'être trouvé à des distances différentes de la caméra dans les trois positions enregistrées. D'après les chiffres donnés par M. Vance, l'objet se trouverait à 116 m dans la position médiane et à 108 m dans la position inférieure. D'après mes propres mesures je trouve plutôt 106 m pour la position inférieure. J'ai obtenu aussi les chiffres suivants : 1,35 m comme différence de niveau entre les positions voisines, 90 cm et 70 cm respectivement pour la hauteur de la partie blanche et de la partie noire de l'objet, d'après l'image supérieure. Cette image semble indiquer en effet que le disque était composé d'une partie supérieure brillante, avec peut-être un dôme, et d'une partie inférieure noire. L'ensemble de ces renseignements est schématisé sur la figure 1, représentant les trois positions de l'objet qui furent enregistrées sur la photo. Je propose maintenant d'admettre que l'objet a simplement effectué un **mouvement oscillatoire**, tel qu'il passe successivement par les positions extrêmes 1, 2, 3 de la figure 1. Vu de la caméra, l'objet a donc effectué un mouvement oscillatoire de bas en haut et de haut en bas, sans redescendre au même niveau. M. Vance supposait par contre que l'objet était passé successivement par les positions

figure 1 : le photo, telle latéral.

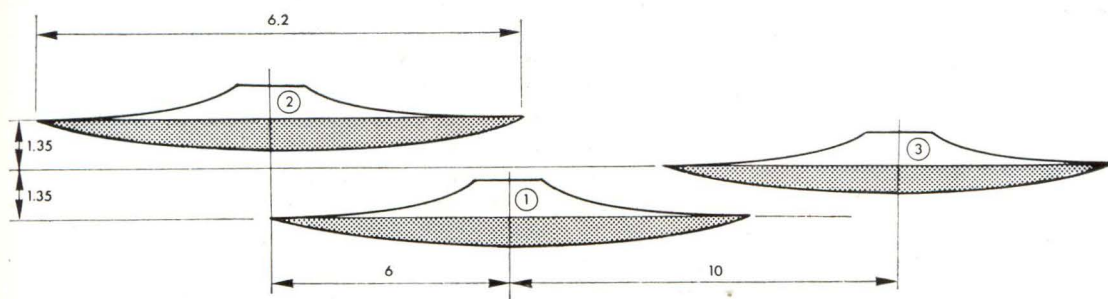


1, 3, 2, c ment dépend rition » lo tre.

Le premier faveu d' simpleme se meut t temps d' pour diff parcouru donc tel une imag fois qu'il ment, puis à ce mo

Le second les trois tre elles. pouvons dont la p par une l la lumière que est n du fond au lieu trois fois la même pothèse dans l'é Mais on quand o est vrai une ima montée qu'il pa

figure 1 : les 3 positions de l'OVNI enregistrées sur la photo, telles qu'elles apparaîtraient à un observateur latéral.



1, 3, 2, c'est-à-dire qu'il s'était progressivement déplacé vers le haut, avec une « disparition » lors du passage d'une position à l'autre.

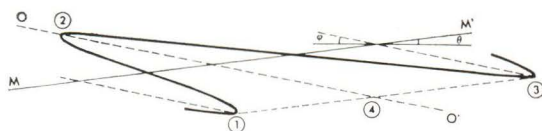
Le premier argument qu'on peut avancer en faveur d'un mouvement oscillatoire repose simplement sur le fait qu'un objet oscillant se meut avec une vitesse variable et que **le temps d'exposition relatif varie** donc aussi pour différentes portions de la trajectoire parcourue. Le mouvement apparent était donc tel que l'objet devait donner lieu à une image beaucoup plus marquée chaque fois qu'il passait par un point de rebroussement, puisque sa vitesse apparente était nulle à ce moment.

Le second argument correspond au fait que **les trois images ne sont pas semblables entre elles**. D'après l'image supérieure, nous pouvons admettre qu'il s'agissait d'un disque, dont la partie supérieure était éclairée, soit par une lumière propre, soit par réflexion de la lumière solaire. La partie inférieure du disque est noire, parce qu'elle cache la lumière du fond et parce qu'elle absorbe la lumière au lieu de la diffuser. Si l'objet « apparut » trois fois, on s'attendrait à trouver trois fois la même image, à moins qu'on admette l'hypothèse supplémentaire d'un changement dans l'éclairement de la partie supérieure. Mais on n'a pas besoin de cette hypothèse quand on admet un mouvement oscillatoire. Il est vrai que l'objet aurait dû donner lieu à une image constituée d'une barre noire surmontée d'une barre blanche, chaque fois qu'il passait par une de ses positions extré-

males. Mais il faut tenir compte aussi de l'effet produit juste avant et juste après que l'objet passe par sa position extrême. Considérons en effet le cas où l'objet passe par un de ses deux points de rebroussement inférieurs (1 et 3). Au moment où la vitesse s'annule, la partie inférieure noire doit laisser une marque bien nette. Mais la partie blanche se trouvera à ce moment à un endroit par lequel la partie noire est passée juste avant et par lequel elle repassera juste après. Puisque la photo n'enregistre que la valeur moyenne de la lumière reçue, un effet de compensation tendra à effacer la partie blanche. Globalement, on s'attend donc à voir apparaître sur la photo une barre noire dans les positions inférieures 1 et 3. Inversement, on doit voir surtout le dôme éclairé quand l'objet passe par la position supérieure 2. Le fait qu'il y ait aussi une barre noire dans la position supérieure doit s'expliquer par un déséquilibre entre la blancheur de la partie supérieure et la noirceur de la partie inférieure. Il y a compensation lors d'un double passage de la partie noire sur la partie blanche, mais il n'y a pas de compensation lors d'un double passage de la partie blanche sur la partie noire. On peut d'ailleurs formuler ces deux arguments d'une façon mathématique, comme je l'indiquerai dans l'annexe.

Comme troisième argument nous pouvons citer le fait que l'on voit une légère trace claire en dessous de l'OVNI. Celle-ci pourrait s'expliquer soit par un passage antérieur de l'objet à cet endroit (c'est-à-dire par des tourbillons), soit par une propulsion par

figure 2 : la trajectoire présumée de l'OVNI.



réaction (éjection de gaz ou déplacement de l'air ambiant). En tout cas, il est plus facile de comprendre l'origine de cette trace pour un **mouvement continu** que pour un mouvement qui se ferait par apparitions et disparitions successives.

Il nous reste maintenant à déterminer les **paramètres du mouvement**, en admettant que le disque se trouve à 100 m du témoin dans sa position supérieure. Pour cela nous avons reporté les points de rebroussement 1, 2 et 3 sur la figure 2. Nous y avons dessiné aussi la trajectoire, telle qu'elle devait apparaître à un observateur situé perpendiculairement au plan du mouvement. Nous admettons que cette trajectoire résulte de la composition de deux mouvements : un mouvement uniforme suivant la direction MM' et un mouvement oscillatoire suivant la direction OO' . L'horizontale correspond ici à la direction d'observation.

Pour déterminer la direction MM' du mouvement moyen, il suffit de relier les points 1 et 3. On trouve ainsi que l'objet s'écartait de l'observateur avec un mouvement moyen presque horizontal, l'angle θ entre la direction de ce mouvement et l'horizontale étant de $7,7^\circ$. La direction d'oscillation est déterminée en supposant le mouvement oscillatoire régulier au cours de la durée d'exposition. Il suffit de chercher le point milieu (4) du segment de droite 1-3 et de relier ce point au point 2. On voit alors que le mouvement oscillatoire est également presque horizontal, l'angle φ entre la direction d'oscillation OO' et la direction d'observation étant de $10,6^\circ$. En prenant la moitié du segment de droite 2-4, on trouve l'amplitude d'oscillation $A = 5,6$ m. La longueur du segment de droite 1-3 détermine par contre le déplacement moyen de l'objet pendant une période d'oscillation. On trouve la valeur 10,1 m. Comme cette distance est parcourue en un temps qui

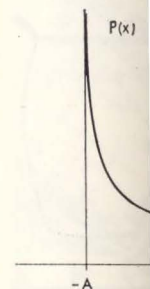
est au maximum égal à $1/30$ seconde, on doit conclure que la vitesse v de l'objet suivant la direction MM' du mouvement moyen est supérieure ou égale à $300 \text{ m/s} = 1080 \text{ km/h}$. C'est une vitesse assez impressionnante, si près du sol. Mais la vitesse maximale pour le mouvement oscillatoire est encore bien plus élevée. Cette vitesse est en effet égale à $V = 2\pi A/T$, où A est l'amplitude d'oscillation et T la période. Si l'on admet que $T = 1/30$ seconde, on trouve que $V = 1055 \text{ m/s} = 3798 \text{ km/h}$. Ceci correspond à des accélérations foudroyantes, puisque l'objet devrait passer d'une vitesse nulle à cette vitesse V en un temps $T/4 = 1/120 \text{ s}$.

Il est évident que ces chiffres ne sont qu'approximatifs et que ces vitesses pourraient être réduites, en admettant que l'objet se trouvait plus près, ou que nous ayons surestimé l'amplitude de l'oscillation par suite du flou des images ou d'un mouvement non régulier. La vitesse doit avoir été assez élevée, cependant, d'après la description du témoin. Si un OVNI est capable de vitesses et d'accélération aussi grandes au voisinage du sol, on comprend évidemment que l'on ait pu parler de « disparitions » brusques. Il suffit en effet que l'objet se soit déplacé d'une distance très grande pendant $1/10$ seconde, qui est le temps de latence d'une image, pour que nous le perdions de vue quasi instantanément. Rappelons que l'on a assez souvent rapporté des changements brusques du mouvement d'un OVNI et que l'on a enregistré, par radar, des vitesses allant jusqu'à $14\,000 \text{ km/h}$. On connaît aussi un certain nombre de rapports faisant état d'un mouvement de type oscillatoire, qu'il s'agisse du mouvement en « chute de feuille morte » ou de mouvements « ondulatoires » (The UFO Evidence, NICAP). Il n'y a donc pas vraiment rupture entre ce qu'on peut dégager de la photo d'Orégon et les autres observations. Cette photographie reste néanmoins un document tout à fait exceptionnel — même si l'on exclut son interprétation en termes d'apparitions et de disparitions brusques.

Annexe.

L'interprétation que nous venons de donner de la photo d'Orégon repose sur une assertion qui pourrait être

figure 3 : éclair ponctuelle, en f



vérifiée par simplement pendulaire à la période de fication par le fié, afin d'expli Pour cela, nous harmoniquement vout dire que définie par la c d'après la fonct

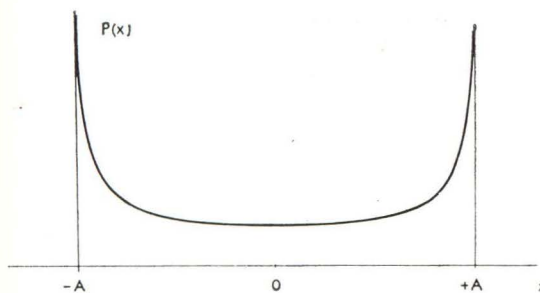
A est l'amplitud période T par la tanée s'obtient e au temps :

L'objet séjourne dx pendant un t valeur absolue des deux formu

Le temps d'exp temps nécessaire ment de longueu une fonction de ment proportion mineux, on trou vant en fonction 3. Cette fonction infinie aux points oscillatoire.

La situation est corps étendu, de tre plus foncée l'objet est immob produira un écl x'), variant, par il est indiqué su peut définir la p un point x' com P(x') définie plus ditionnent pour on doit définir la ment par l'intégr

figure 3 : éclairage produit par une source oscillante ponctuelle, en fonction de la position de celle-ci.



vérifiée par simulation, en photographiant un mouvement pendulaire avec un temps d'exposition supérieur à la période de ce mouvement. J'ai préféré une vérification par le calcul, en utilisant un modèle simplifié, afin d'explicitier les mécanismes qui interviennent. Pour cela, nous considérerons un objet qui oscille harmoniquement suivant une direction donnée. Cela veut dire que la position instantanée de l'objet est définie par la coordonnée x , qui varie dans le temps d'après la fonction :

$$x = A \sin \omega t$$

A est l'amplitude et ω la pulsation, qui est liée à la période T par la formule $\omega = 2\pi/T$. La vitesse instantanée s'obtient en dérivant cette expression par rapport au temps :

$$v = A \omega \cos \omega t$$

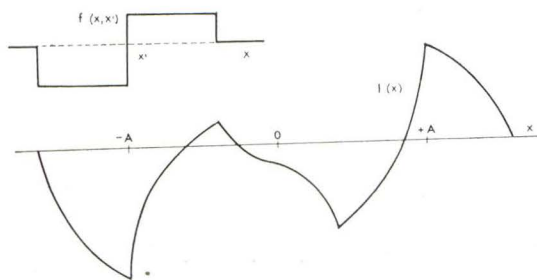
L'objet séjourne donc entre le point x et le point $x+dx$ pendant un temps $dt = dx/[v]$, où $[v]$ représente la valeur absolue (toujours positive) de v . Il résulte des deux formules précédentes que :

$$[v] = \omega \sqrt{A^2 - x^2}$$

Le **temps d'exposition relatif** dt , qui correspond au temps nécessaire pour parcourir toujours le même élément de longueur dx , supposé être très petit, est donc une fonction de la position x , puisqu'il est inversement proportionnel à $[v]$. Si l'objet était un **point lumineux**, on trouverait sur la photo un éclairage variant en fonction de x suivant le graphique de la figure 3. Cette fonction $P(x) = 1/[v]$ devient effectivement infinie aux points extrêmes ($x = \pm A$) du mouvement oscillatoire.

La situation est assez différente, cependant, pour un **corps étendu**, dont une moitié est plus claire et l'autre plus foncée que la lumière de l'arrière-plan. Si cet objet est immobile, avec son centre au point x' , il produira un éclairage défini par une fonction $f(x, x')$, variant, par exemple, en fonction de x comme il est indiqué sur la figure 4. Si cet objet oscille, on peut définir la probabilité pour trouver son centre en un point x' comme étant proportionnelle à la fonction $P(x')$ définie plus haut. Comme les éclairages s'additionnent pour les différentes positions possibles x' , on doit définir la fonction de répartition de l'éclairage par l'intégrale

figure 4 : distribution de l'éclairage produit par une source oscillante étendue, comportant une partie claire et une partie foncée. La courbe rectangulaire correspond à l'éclairage produit par le même objet au repos.



$$I(x) = \int_{-A}^{+A} f(x, x') P(x') dx'$$

Cette intégrale peut être calculée assez facilement, si l'on admet une fonction $f(x, x')$ de forme rectangulaire. La courbe $I(x)$ représentée sur la figure 4 a été calculée de cette manière. Nous avons supposé ici que les parties blanches et noires de l'objet sont de même largeur, et que celle-ci est égale aux $6/10$ de l'amplitude A . Nous avons supposé également que l'intensité de la lumière de fond est diminuée plus fortement dans la partie noire qu'elle n'est augmentée dans la partie blanche, et cela dans le rapport $1,4/1$. La courbe $I(x)$ ainsi obtenue présente une bande noire d'un côté et de l'autre une bande blanche, accompagnée d'une bande noire. On pourrait évidemment raffiner ce calcul, en variant la forme de la fonction $f(x, x')$ et en admettant un mouvement de déplacement moyen pour l'oscillateur. Mais de telles complications ne paraissent plus nécessaires pour prouver que la photo d'Orégon peut effectivement être interprétée en admettant un mouvement oscillatoire, c'est-à-dire sans devoir faire appel à l'hypothèse d'un phénomène paranormal.

Auguste Meessen.
Professeur à l'U.C.L.

Nos enquêtes

Un pot de fleurs dans le ciel de Cuesmes !

Un article consacré au phénomène de Mauvege paru dans le journal *Le Soir* du 19 septembre 1973, motiva, de la part d'une demoiselle, la rédaction d'une lettre adressée à la SOBEPS, relatant l'observation d'un objet volant au comportement étrange. En annexe, nous trouvâmes le dessin d'une représentation d'OVNI qui illustrait l'article. Aucune mention journalistique explicitait celui-ci. Le témoin, quant à elle, stipulait avoir vu une « chose » similaire. La représentation de ce dessin n'était autre que l'OVNI observé en France à Malataverne le 14 mars 1969 par M. Manselon (1).

Nous portâmes un vif intérêt à cette affaire et il ne fut pas vain. En effet, l'enquête allait s'avérer particulièrement enrichissante pour l'étude de ce type d'OVNI.

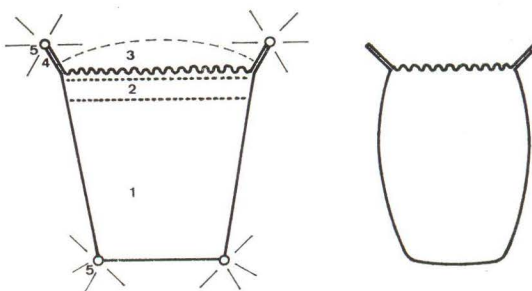
Que s'est-il donc passé à Cuesmes le vendredi 14 septembre 1973 ? C'est ce que le témoin principal va nous narrer. Mais avant tout, plantons le décor.

Cuesmes est une commune importante et peuplée jouxtant Mons au sud-ouest. Au nord du centre, le lieu-dit « Poire d'Or » où se situa l'observation, est une vaste cuvette marécageuse à pentes douces, véritablement encadrée au nord par la ligne ferroviaire Mons-Quévrain, à l'est et à l'ouest par les lignes Mons-Mauvege. La rue du Troublot qui traverse le marécage approximativement d'ouest en est, n'est qu'un chemin de cendrée, qui rejoint la rue du Chemin de Fer orientée nord-sud. A proximité, on y trouve deux stations de pompage. Une ligne à haute tension coupe la rue du Chemin de Fer à environ 80 m au nord-est de la position présumée de l'OVNI.

Les deux témoins, Mlle Sonia Plume et son père, venaient de quitter leur domicile situé rue du Marais à Cuesmes. Ils roulaient en voiture, une Dyane 6, à allure modérée (environ 50 km/h) dans la rue du Troublot. M. Marc Plume au volant, conduisait sa fille à une séance cinématographique à Mons. Il était 19 h 45. La nuit venait de tomber, la Lune brillait à l'est, presque en face des témoins.

1. Voir « Lumières Dans La Nuit », n° 101, août 1969, pp. 18-22.

1. orange vif ; 2. jaune-orange clair ; 3. halo orange clair, flou et éblouissant ; 4. orange vif ; 5. feux scintillants jaunes éblouissants ; à droite = objet observé par M. Manselon le 14 mars 1969 à Malataverne (Drôme), France.



« Soudain, nous déclara Mlle Plume, à la sortie d'un virage, alors que rien ne masquait le paysage proche, j'aperçus presque devant nous, sur la gauche de la route en direction E-S-E, un objet immobile à environ 200 m de hauteur, presque à la verticale d'une cabine électrique, à un peu moins de 200 m de nous. Je ne saurais dire s'il se trouvait déjà là éclairé, ou bien s'il s'était allumé tout d'un coup.

C'était comme un pot de fleurs, de la taille d'une petite voiture, avec à sa partie supérieure, une espèce de scie dont on ne verrait que les dents. Aux extrémités de cette partie, il y avait deux courtes antennes obliques. Le corps de l'engin et les antennes étaient de couleur orange vif. Quatre feux jaunes éblouissants situés sur les antennes et à la base de l'objet, semblaient scintiller. La partie supérieure, presque en dessous des dents, paraissait plus claire, floue, de couleur jaune-orange. Les dents étaient brunâtres avec des reflets jaunes-oranges. Un halo orange clair, flou et éblouissant, compris entre les antennes, coiffait l'objet.

L'engin était animé de vibrations légères. Il me donnait l'impression d'être matériel et d'avoir une consistance solide. Sa luminosité était propre. Aucun reflet n'était visible sur les choses environnantes.

Aussitôt, je fis part à mon père de ce que je voyais. Celui-ci, astigmate, ne distingua qu'une tache orange (2).

Quelques secondes plus tard, lorsque nous arrivâmes à la hauteur de la cabine électrique située en retrait de la route, à environ

Plan des lieux
trajectoire de



50 m du car
droite et s'

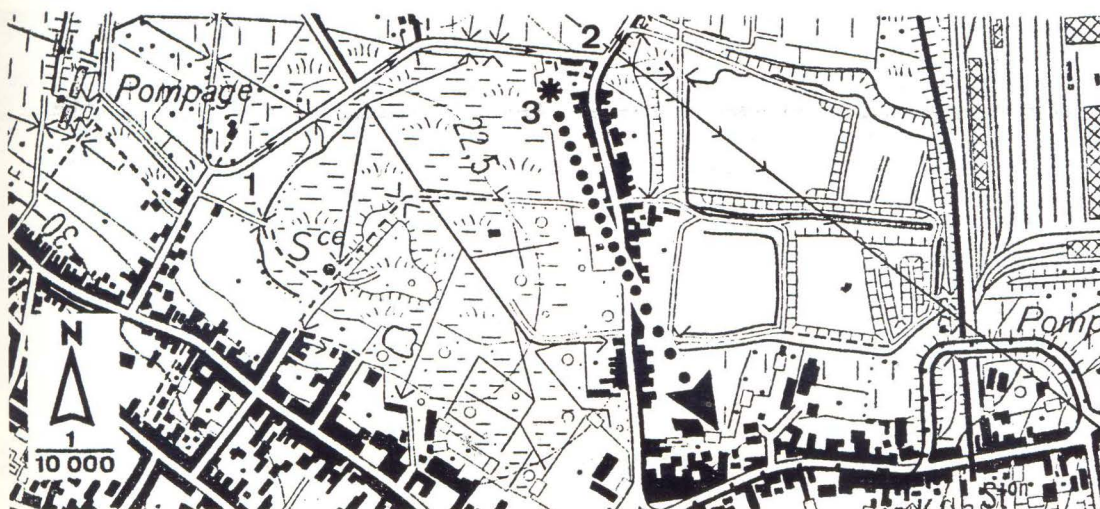
A ce momen
tensité et l
prit une tra
progressivem
préciser sa
tainement pl
Nous étions
père stoppa
res. Je dét
durant quel
démarra pou
min de Fer, e
par l'engin,
s'était éteint
qu'il m'a don
dû encore l'
raisse dans
Signalons q
teur ou des
marquée, et
tionnait pas.

Notons égal
H.T. et la p
au-dessus de

2. Notons que l'objet n'était pas
faut de la co
des deux à
déformée co
l'œil normal

3. halo orange
f ; 5. feux scin-
= objet observé
alataverne (Drô-

Plan des lieux : de 1 à 2 : trajet des témoins ; 3.
trajectoire de l'objet.



50 m du carrefour, l'objet s'inclina vers la droite et s'éloigna en direction de Ciply. A ce moment, les couleurs diminuèrent d'intensité et les contours s'estompèrent. Il prit une trajectoire légèrement courbe et progressivement ascendante. Je ne saurais préciser sa vitesse. Elle était modérée, certainement plus lente que celle d'un avion. Nous étions alors arrivés au carrefour. Mon père stoppa pour laisser passer des voitures. Je détournai mon attention de l'objet durant quelques secondes. Lorsque l'auto démarra pour s'engager dans la rue du Chemin de Fer, en direction opposée à celle prise par l'engin, celui-ci avait disparu, comme s'il s'était éteint. C'est du moins l'impression qu'il m'a donnée, car normalement, j'aurais dû encore l'apercevoir avant qu'il ne disparaisse dans le lointain ».

Signalons qu'aucune perturbation du moteur ou des phares de la voiture ne fut remarquée, et que la radio de bord ne fonctionnait pas.

Notons également la proximité d'une ligne H.T. et la position stationnaire de l'objet au-dessus de la cabine électrique, sans ou-

blier bien sûr que tout cette zone n'est qu'un vaste marécage. Certains ne manqueront pas d'y voir là un secteur propice présentant des caractéristiques susceptibles d'attirer les OVNI. Nous n'en dirons pas tant, les faits devant simplement être consignés sans leur attribuer de trop hypothétiques explications.

Etude critique des éléments de l'observation et appréciation.

Les vérifications entreprises ultérieurement corroborent les estimations avancées par le témoin concernant la distance, la hauteur et la taille de l'objet.

Par contre, il semblerait que Mlle Sonia Plume ait surestimé la durée de son observation. Elle mentionna environ 3 minutes.

Pour la première phase, si la voiture roulait à 50 km/h, compte tenu d'un ralentissement à l'approche du carrefour, les quelque 200 m auraient été couverts en 20" maximum. Même en diminuant la vitesse de moitié, le ralentissement étant alors presque insensible, on reste dans l'ordre de la trentaine de secondes au lieu d'1 minute 30 secondes.

La deuxième phase qui comprend l'approche du carrefour, l'arrêt et le départ, ne semble pas excéder la minute.

Ceci ne diminuant en rien la valeur accordée

2. Notons que l'astigmatisme se caractérise par un défaut de la courbure de la cornée ou du cristallin ou des deux à la fois. L'image vue par l'astigmatisme est déformée comme le serait celle d'un objet vu par l'œil normal au travers d'une vitre irrégulière.

mars 1974 :

er dans la recher-
ème de l'origine et
r de données suffi-
ormations traitables

doivent présenter
geté élevés. Néan-
s à attester de la
et c'est le rôle de
nds » des rapports
i, surgisse un jour
ements qui nous
ervations insolites
lieu-dit le Rissart,
nous trouvions en

mars 1974 entre
x témoins : le len-
s, le surlendemain,
ne nouvelle obser-
même endroit, en
s ;

deux cas, à faible
tain moment) et à

par le père d'un
e lendemain, alors
n'avait pu s'alté-

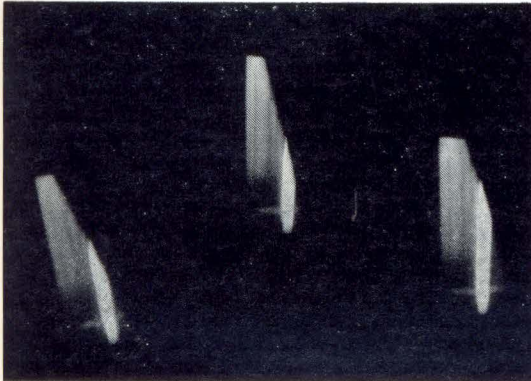
ysiques, sous for-
s, étaient présen-
s (1).

le terrain en com-
ue le phénomène
temps était clair,
habitation à moins
idéales pour sur-
était dispersé, et
n de particulier si
d'un satellite ou
camionnette de la
automobiliste in-
s au domicile des
istrer leurs déclai-

avait été vu les
essus des campa-
viron. La rencon-
e les témoins se
emain en quelque
upe sur les lieux ;
nt été réalisées.

similer à rien de
es disposées par
n triangle, se dé-
altitude tout en
tifs. Les deux lu-
blanc-jaune, non

photo 1.



éblouissantes, d'une taille apparente de la demi-lune. Celle du centre, plus petite des deux tiers, était de couleur rouge et semblait animée d'un mouvement de va-et-vient. Lumières blanches et rouges clignotaient alternativement. Le tout progressait en planant et virevoltant sans arrêt, dans un silence total. Le premier soir, les deux témoins avaient d'abord pensé qu'il aurait pu s'agir d'une antenne de retransmission radio-phonique, mais comment alors expliquer qu'elle se déplaçait dans le ciel ? En outre, ils n'avaient jamais rien noté de tel à cet endroit, qu'ils connaissaient bien. Sur un appel de phare de leur moto, l'objet (car ils avaient la conviction que les trois lumières servaient de balises à un objet sombre) s'était dirigé vers eux pour s'arrêter brusquement à 50 m, à leur grande frayeur. Il était ensuite reparti par l'arrière pour reprendre ses évolutions.

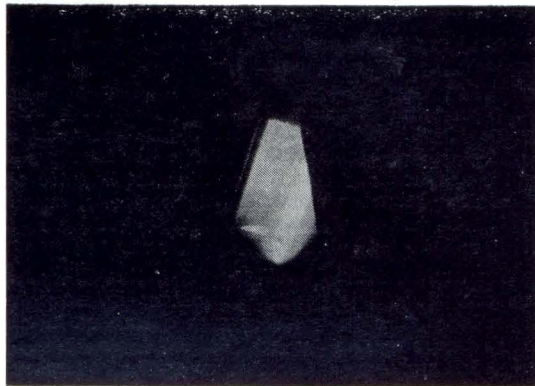
D'autres explications conventionnelles, ballon sonde, prototype militaire, planeur (2) paraissaient pouvoir être écartées au regard du comportement de l'objet et surtout de sa basse altitude, estimée par rapport à la cime des arbres d'un petit bois voisin ; quant à l'intervention d'un phénomène naturel, les données de l'observation permettaient de l'éliminer presque à coup sûr. Restaient alors deux possibilités : ou bien il s'agissait d'un cas remarquable de rencontre rapprochée avec évidences physiques (photos) ; ou bien c'était un canular.

Le film

Il avait été obtenu à partir d'un appareil d'origine soviétique Lubitel 2 T22 faux réflex pourvu d'un objectif fixe de 4,5 d'ouverture pour une focale de 75 (ce qui en fait un petit télé), chargé quelques heures auparavant d'un film noir et blanc Verichrome Kodak 12 vues de format 6x6, d'une sensibilité de 100 ASA. L'appareil avait été réglé sur l'infini et au 1/100^e de seconde, et les douze photos utilisées. La pellicule fut extraite du boîtier et on me la remit.

Le lundi suivant, un photographe professionnel dont nous connaissons la compétence procédait à son développement. Une première déception nous attendait : seule la photo n° 3 avait été impressionnée, le reste

photo 2.



du film était vierge ; cette photo est reproduite ci-dessus (photo 1).

Analyse du négatif et des épreuves

Une constatation s'imposait a priori : la vitesse utilisée était beaucoup trop rapide compte tenu de l'ouverture (4,5) et de la sensibilité du film, à moins que l'objet n'ait été de grande taille, très rapproché (ce qui était le cas), très lumineux (ce qui ne l'était pas) (3). Il était donc surprenant que l'impression du négatif n° 3 ait été aussi nette.

La deuxième constatation était que le document obtenu ne correspondait pas à la description des témoins : les trois sources lumineuses, disaient-ils, étaient de tailles et de couleurs différentes ; en outre elles clignotaient alternativement (blancs allumés, rouge éteint). Sur le négatif, la lumière se trouvait uniformément répartie, comme si un même objet avait été photographié trois fois.

Identifié

Ceci constaté, de quoi pouvait-il s'agir ? Et comment la photo avait-elle été réalisée ? Une nouvelle confrontation avec les témoins fournit la solution :

- 1° l'armement de leur appareil rend possible la surimpression, volontaire ou non, d'un même négatif (4) ;
- 2° dès lors, un élément du paysage pouvait être à l'origine du document ;
- 3° l'idée suivant son chemin, nous sommes retournés sur les lieux pour y découvrir sans trop de peine un banal pylône d'éclairage public équipé de deux tubes au néon superposés verticalement. Photographié de face, il aurait révélé sa nature au premier coup d'œil ; il avait donc été pris de dos, trois fois, l'appareil étant sans doute sur pied, ce qui explique la remarquable symétrie de l'ensemble. La zone sombre qui coupe obliquement chaque image n'est rien d'autre que le corps du pylône lui-même, rendu obscur par le fonds de la nuit. M. Jean-Luc Vertongen confirmait ultérieurement cette identification et réalisait le cliché n° 2.

Le Centre des O.V.

Dans son inter-
nuel du MUF
len Hynek d
pour lui un
ches scientifi
impulsion, c
créé et le D
part lui-même
mation des
que nous rep
ici une fois e
lance envers
la SOBEPS c
moyens avec
conception c
exactement l

Nous avons donné le compte rendu de cet atterrissage dans le numéro 16 d'Infoespace. Depuis, deux faits peut-être sans liens avec l'observation se sont produits. Le premier est la publication toute récente d'un ouvrage anglo-saxon (2) qui est à coup sûr ce qui s'est fait de mieux depuis qu'il existe une littérature ufologique, et dont nous citons l'extrait suivant : « La nature des interférences qui sont causées par les OVNI sur des véhicules automobiles suggère l'intervention de radiations magnétiques à haute fréquence. On pourrait découvrir que de telles radiations sont capables d'induire des variations importantes de voltage dans le circuit secondaire de la génératrice. Il en résulterait une complète désynchronisation de l'émission des étincelles dans la chambre de combustion, ce qui empêcherait le fonctionnement correct de l'allumage. La production des étincelles doit se faire à des moments bien précis ; une voiture ne fonctionnera pas si la séquence des émissions est faussée, même légèrement » (3).

Franck Boitte.

Nous laissons maintenant la parole au témoin : « Après mon observation, ma voiture fonctionnait tout à fait normalement. Elle totalisait à ce moment 26 000 km et sortait de l'entretien ; je roule assez peu, peut-être 10 000 km par an. A partir du mois d'avril, j'ai constaté qu'il arrivait au moteur d'avoir des ratés tandis que je roulais. Jusqu'en juillet, je n'y attachai pas trop d'importance ; je décidai finalement de remettre ma voiture entre les mains de mon garagiste habituel. Il lui fallut trois jours pour découvrir la cause de ces ennuis. Il m'a dit que le système de distribution était déréglé et qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de remplacer le delco. Il m'a dit aussi qu'il n'avait jamais rencontré ce genre de panne sur une VW 1300 ».

Nous nous garderons bien entendu d'établir une relation de cause à effet entre l'observation de janvier et le remplacement du delco six mois plus tard ; une telle relation suggérerait un dérèglement minime dans la synchronisation des allumages comme conséquence immédiate de l'observation, dérèglement qui se serait ensuite accentué.

- Notre suggestion est qu'en pareil cas, il soit procédé au contrôle des circuits électriques du véhicule et principalement du distributeur. Ce contrôle sera répété au moins deux fois dans les quatre mois suivant l'incident.

Introduction

Le contenu
ports d'obse
témoins dign
parties du r
présente un
Un phénomè
tant de gen
coup sûr un
tifique sérieu
tention série
le passé, et
testable qu'
élucidés exis
traire été l'
d'un défaut
che non scie
Le Centre
UFO Studies
sirent voir
mettre fin à
interprétation
ce est forte
sente de no
d'une grand
nité. Les tr
la découvr
phénomène

Définition de

Le Centre d'accueil et de réception allégée, dans la trajectoire